

# Au fil des 3 Rivières



## Edito

Cette année 2006 a été particulièrement riche en action pour le Syndicat des Trois Rivières. Depuis la loi sur l'eau du 03 janvier 1992, qui a déclaré l'eau « patrimoine commun de la nation », les collectivités locales

agissent sur la gestion des milieux aquatiques. Les communes, soutenues par les partenaires techniques et financiers effectuent d'importants efforts sur l'assainissement, qu'il soit collectif ou non collectif. Aidés par les structures intercommunales, les élus poursuivent leurs efforts pour le traitement des eaux usées.

En complément de ces actions, le Syndicat des Trois Rivières veut rapprocher les habitants du bassin avec leurs cours d'eau. La restauration et l'entretien de la ripisylve sur des zones dites « sensibles » permettent de réduire les risques d'inondation tout en ouvrant de nouveaux paysages sur les rivières. De même, l'utilisation de technique végétale a pour rôle de maintenir les berges.

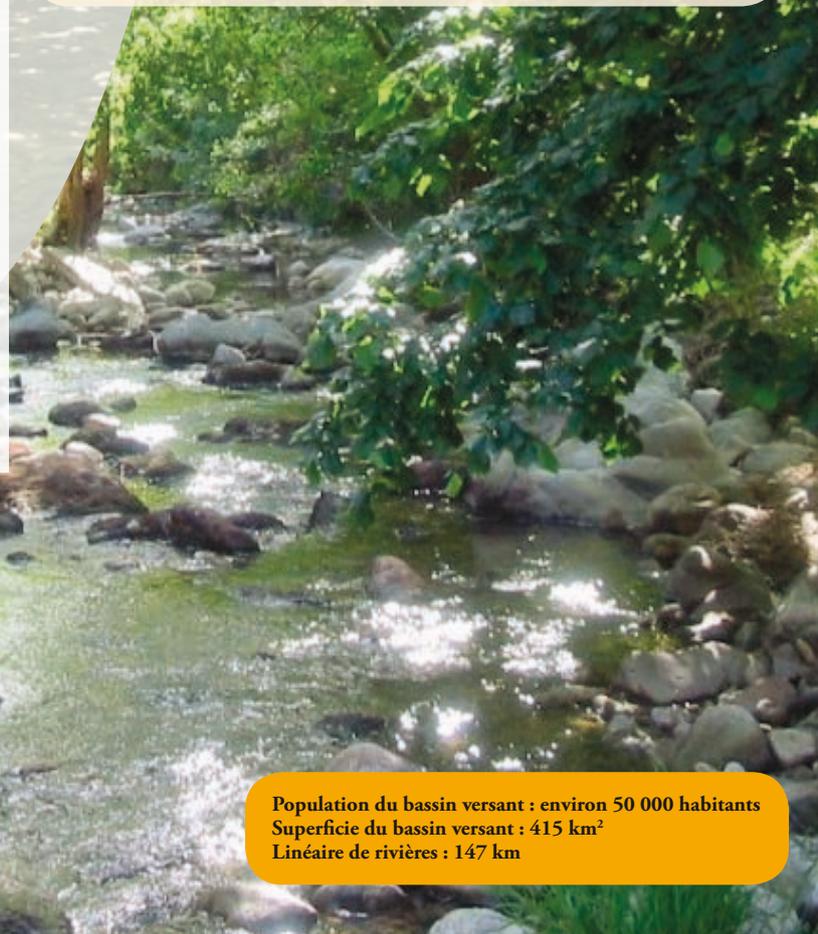
Prendre conscience que l'eau est vitale à notre économie commence dès le plus jeune âge. Nous découvrirons ainsi le cycle de l'eau par la bouche de nos enfants et nous ferons connaissance avec la vie grouillante et insoupçonnée de nos cours d'eau de bonne qualité. L'action vers le jeune public se poursuivra cette année.

Préservez cette ressource et apprécions là à sa juste valeur. Si pour nous, il faut quelques secondes pour remplir un seau, certains enfants africains font 3 heures de marche avant d'aller à l'école pour le même geste.

Louis-Claude GAGNAIRE  
Président du Syndicat des Trois Rivières  
Président du Comité de Rivière

## Sommaire

- Le Contrat de Rivière  
« Cance – Deûme/Déôme – Torrenson » ..... page 2
- Zones humides, zones utiles ..... page 2
- Circuit découverte : le sentier des moulins ..... page 3
- Un bassin qui s'améliore ..... pages 4 et 5
- Sur le chemin de l'école... ..... page 6
- Assainissement ..... page 7
- Journées propres ..... page 7
- La parole aux élus ..... page 8
- La parole aux lecteurs ..... page 8
- Jeu-Concours ..... page 8



Population du bassin versant : environ 50 000 habitants  
Superficie du bassin versant : 415 km<sup>2</sup>  
Linéaire de rivières : 147 km

# Le contrat de rivière Cance-Deûme/Déôme-Torrenson

## Le Syndicat des Trois Rivières ?

Le Syndicat des Trois Rivières est la structure qui assure le suivi et la gestion du contrat de rivière Cance-Deûme/Déôme-Torrenson. Il veille à ce que l'ensemble des actions programmées au contrat de rivière se réalise dans le respect des objectifs. Le Syndicat des Trois Rivières est composé de 28 communes. Les élus représentent ces communes au sein du Comité de Rivière, du Conseil Syndical ou du Bureau. Quatre salariés assurent le bon déroulement du contrat et la gestion quotidienne du syndicat : un chargé de mission, un technicien de rivière, une technicienne-animatrice et une collaboratrice.

Le Contrat de Rivière Cance-Deûme/Déôme-Torrenson est un partenariat technique et financier auquel s'engagent 28 communes du département de la Loire et de l'Ardèche. Le contrat de rivière a comme objectif majeur d'améliorer la qualité et la vie aquatique des cours d'eau du bassin versant.

Il est ainsi composé d'un certain nombre d'actions tels des travaux d'assainissement, des travaux d'entretien de la végétation, des aménagements piscicoles, des travaux de protection contre les inondations ou des actions de sensibilisation et de communication... L'ensemble de ces opérations en faveur des milieux aquatiques a pour but de protéger ces espaces sensibles.

# Zones humides... zones utiles !

Les zones humides sont des espaces naturels caractérisés par une présence d'eau de manière temporaire ou permanente comme les mares, les tourbières ou encore les prairies humides.

Pendant des siècles, les zones humides ont été drainées et asséchées par méconnaissance, souvent considérées comme impropres et insalubres. Ce n'est que récemment que l'homme a pris connaissance de la valeur et de l'intérêt des zones humides :

- régulateur du volume des eaux (stockage d'eau en période pluvieuse et restitution en période sèche),
- filtre naturel des pollutions (épuration des eaux),
- paysage remarquable,
- présence d'une flore et d'une faune rares et très diversifiées.

Aujourd'hui, les zones humides sont des espaces à protéger et un inventaire est nécessaire pour définir leurs localisations, leurs intérêts et leurs menaces.

Cet inventaire a été effectué sur le territoire du bassin versant de la Cance et du Torrenson par le Syndicat des Trois Rivières. Il servira aux différents partenaires (administrations, communes, associations, propriétaires...) pour agir en faveur de la préservation des zones humides.

Sur le territoire, une trentaine de zones humides ont été répertoriées, totalisant 245 ha dont plus de 40% correspondant à des prairies humides. 6 espèces végétales (Orchidée à fleur lâches, Laiche de Buxbaum...) ou animales (Rousserolle effarvate, Crapaud calamite...), trouvées sur au moins un site, sont des espèces protégées au niveau national.

## Rencontre avec le Triton Crêté



**Description :** Le triton crêté est le plus grand représentant de la famille des tritons, les femelles peuvent atteindre 18 cm.

**Habitat :** Eaux stagnantes assez profondes et riches en végétation.

**Activité :** Après un hivernage assez long hors de l'eau, on rencontre les premiers tritons en mars. D'un naturel assez lent, ils se déplacent sur le fond de la mare, dans les zones peu profondes. A la fin de l'été, ils quittent de nouveau la mare pour mener une vie terrestre.

**Reproduction :** Après l'accouplement la femelle pond environ 200 à 300 œufs blanchâtres sur les feuilles des plantes aquatiques. 15 à 20 jours plus tard, les larves éclosent et mènent une vie indépendante. Après la métamorphose, les jeunes tritons quittent la mare pour se réfugier sous les pierres ou les souches d'arbres.

**Alimentation :** Son régime alimentaire est composé de petits insectes, de larves, de mollusques, de têtards, de lombrics, de limaces.

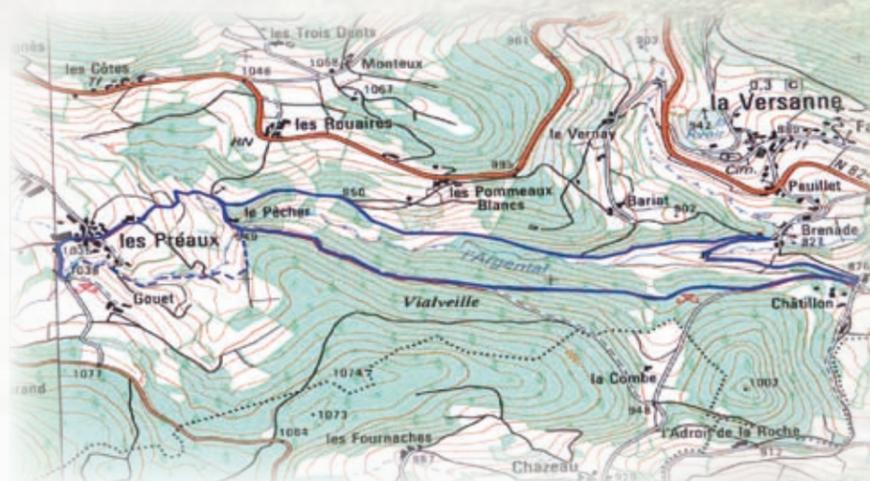
**Répartition :** Il est présent sur une grosse moitié nord de la France. Ses effectifs sont en très forte régression notamment en raison des pollutions et de la disparition des zones humides.

**Répartition locale :** Cette espèce de triton n'était pas connue en Ardèche. Elle a été découverte récemment, d'abord dans la région de Crussol puis ensuite en 2004 par Vincent Palomares sur les communes de Vernosc et Saint Cyr, essentiellement dans de petites mares sur des secteurs de pâturage.

**Statut de l'espèce :** L'espèce est totalement protégée sur tout le territoire français.

# Circuit découverte : Le sentier des moulins

Le sentier des moulins plonge le promeneur dans l'histoire de ce petit village de moyenne montagne. Histoire liée à son patrimoine architectural où le meunier était le personnage incontournable d'une société rurale qui bénissait son pain, aliment de base de toute la famille.



**Boucle courte (directement via le Pêcher)**  
Longueur : 4,5 Km Durée : 2h30  
Dénivelée : 122 m  
Difficulté : sentier de sous-bois. Il permet de découvrir les berges de l'Argental. Prévoir des baskets ou des chaussures de marche.  
Balisage : jaune et blanc.

**Boucle longue (avec aller retour aux Préaux)**  
Longueur : 6,2 Km Durée : 3h15  
Dénivelée : 211 m  
Difficulté : sentier de sous-bois, parfois pavé. Il permet de découvrir les berges de l'Argental, le canal de retenue hydraulique du moulin du Gouet. Prévoir des baskets ou des chaussures de marche.  
Balisage : jaune et blanc.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la mairie de La Versanne au 04.77.39.61.31

Longeant la rivière Argental, qui prend sa source au col de la République, le sentier effectue une boucle sur la commune de La Versanne. Tout au long du sentier, on y rencontre de nombreux moulins bâtis par l'homme au 18ème et 19ème siècle. Ils utilisaient la force motrice de l'eau pour mouler le grain, scier le bois et dans un passé plus récent produire de l'électricité.

Ce sont ainsi douze moulins qui ont fonctionné sur la commune démontrant le dynamisme agricole d'une population qui comptait 850 habitants contre 330 aujourd'hui.

Une partie de ce sentier était la voie principale entre Annonay et Saint Etienne avant la création de la route nationale 82.

D'une architecture humble, ces bâtiments se fondent dans la nature et ne sauraient laisser indifférent le promeneur.

## Le Moulin de Brenade

### Rôle

- Production de farine de seigle et d'avoine de mauvaise qualité.

### Constructions

Le Moulin de Brenade était le plus grand de La Versanne. Sa surface était carrée, avec un côté de 6 mètres de longueur.

### Il comporte 4 niveaux :

- le sous-sol investi par la roue à eau,
- le niveau de transition,
- le troisième niveau où se trouvent la paire de meules et l'entrée par l'arrière du bâtiment,
- le quatrième niveau qui servait de remise et de grenier.

L'eau arrivait sur une roue horizontale placée au sous-sol du moulin. Un axe en bois fixé au centre de la roue entraînait directement la meule supérieure dite courante située dans la pièce au-dessus. La prise d'eau se faisait par un barrage sur la rivière qui envoyait l'eau dans le canal.

Aujourd'hui les 2 meules sont dans le jardin. Elles servent d'éléments décoratifs.

### Origines historiques

On note déjà la présence d'un Moulin en 1714. On l'appelait à cette époque, le Moulin de Trafouret. Il cessa de fonctionner en 1970.



# Un bassin qui s'améliore

## Chiffres clés

- 60 Km de berges entretenues et restaurées.
- 300 m de chantier expérimental de lutte contre la Renouée du Japon.
- 80 m de travaux de renaturation de berges.

## Entretien et nettoyage des rives

De mai à juin 2006, trois entreprises forestières ont participé au nettoyage et à l'entretien des rives de nos rivières. L'essentiel des travaux consistait à abattre les arbres présentant un risque en cas d'inondation. Il s'agissait essentiellement d'arbres déracinés ou en mauvais état sanitaire. Les débris rencontrés sur les secteurs d'intervention ont été évacués.

Les travaux ont concerné 60 km de rives (voir carte).

Des travaux similaires sont prévus pour la fin de l'année 2006 sur la Cance entre Annonay et Villevocance et sur la Déôme de Bourg



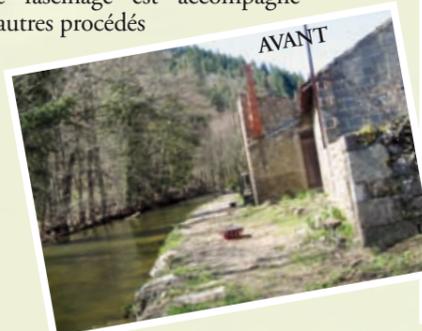
Argentat à Saint Sauveur en Rue. Ces travaux seront accompagnés par des opérations plus ponctuelles et plus spécifiques, visant à remettre en état des berges dégradées.

## Un chantier écologique à Bourg Argental

En 2006, un chantier de renaturation a été réalisé le long de la Déôme sur la commune de Bourg-Argental pour protéger les berges de l'érosion. 80 m de berges ont ainsi été reconstitués avec différentes techniques issues du génie végétal. C'est une technique de protection qui a pour rôle de maintenir les berges.

Les techniques végétales permettent de façonner les berges en utilisant les vertus des végétaux poussant naturellement au bord des cours d'eau. Ces techniques constituent une réponse rapide et écologique pour restaurer et stopper l'érosion des zones vulnérables. Elles présentent également comme avantages de recréer une végétation de bord de cours d'eau diversifiée et indispensable à la faune et de s'intégrer parfaitement dans le paysage.

Sur ce site, l'entreprise Tauren a réalisé un fascinage en génie végétal qui permet de protéger les pieds de la berge. Cette méthode consiste à mettre en place des fagots de branches vivantes (fascinés) entre des pieux enfoncés mécaniquement. Ce fascinage est accompagné d'autres procédés



# Carte du Bassin Versant

## Quelques actions de 2006



## Légendes

- Rivières entretenues en 2006
- Zones humides
- Périphérie des zones humides

## Tout pour le goïsson !

Le Malbuisson est un petit cours d'eau impétueux qui dévale les fortes pentes du Suc de Pyfara (1381 m) jusqu'à Villevocance. La Truite du Malbuisson est l'association de Pêche qui assure la gestion piscicole et la préservation de ce ruisseau. Afin de sensibiliser les jeunes générations, cette association souhaite créer un parcours de pêche réservé aux jeunes. Le jeune public y apprendra, sous la houlette des aînés, les différentes techniques de pêche mais également le respect de la rivière.



Le site favorable à l'apprentissage (accès, proximité du village de Vanosc) est par contre peu propice à la présence du poisson. Le fond du ruisseau est constitué de dalles rocheuses offrant peu d'abris à la fois aux truites mais également à tous les petits insectes, source de nourriture. L'idée est donc d'installer des minis seuils (moins de 30 cm de haut) faits de petits blocs rocheux et de rondins de bois afin de favoriser l'habitat du cours d'eau et ainsi offrir aux truites le gîte et le couvert... Dans un premier temps, 5 petits seuils seront installés au cours de l'automne 2006 ...

## La Renouée du Japon

**Origine :** Asie de l'est (Chine, Taïwan, Japon).

**Description :** plante vivace, touffue pouvant atteindre les 3 m de haut à feuillage dense.

**Tiges :** creuses et sans poils, ponctuées de rouge.

**Feuilles :** en forme de cœur mesurant jusqu'à 15 cm.

**Fleurs :** nombreuses et petites (10-15 mm), blanches verdâtres ou rougeâtres.

**Floraison :** juillet à septembre.

**Milieux :** rives de cours d'eau et milieux alluviaux ou humides, haies, décombres, lisières, talus de routes et de voies ferrées.

**Répartition :** présence en aval d'Annonay, dans les gorges de la Cance ; extension en amont ponctuelle et localisée.

### Danger :

- plante envahissante à croissance rapide.
- appauvrissement de la diversité végétale et animale.
- risque d'érosion des berges.

### ⚠ Précautions à prendre :

- éviter de remuer ou transporter de la terre contaminée par la renouée,
- ne pas broyer mécaniquement les plants,
- incinérer les rémanents de coupe,
- éviter de laisser les terrains sans végétation,
- ne pas planter de jeunes plants dans les jardins et le long des cours d'eau.

## Chantier expérimental pour lutter contre la Renouée du Japon

Dans la vallée de la Cance, le Syndicat des Trois Rivières, dans un souci de préservation des équilibres écologiques, a décidé de lancer une expérimentation pour lutter contre la Renouée du Japon. Ce site, sur lequel, l'association de pêche « La Gaule Annonéenne » envisage de créer un parcours de pêche « no kill » se trouve sur la commune de Vernosc en aval de la roche Péréandre et de l'ancien site industriel de Moulin sur Cance.

Ce chantier a été réalisé en partenariat avec des jeunes du service de prévention spécialisée de l'ADSEA (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) dans le cadre d'un chantier éducatif. Encadrés par deux éducateurs spécialisés, 7 jeunes du bassin annonéen, âgés de 15 à 20 ans, sont venus aider l'équipe du Syndicat des Trois Rivières.

L'objectif du chantier a consisté à mener une étude expérimentale de lutte contre la Renouée du Japon, basée sur sa biologie. Pour cela, il a fallu mettre en place des techniques qui perturbent la constitution des réserves alimentaires. Pendant 4 jours, ces jeunes ont donc participé aux travaux de défrichage, de nettoyage et de plantation.



Le linéaire concerné est limité, mais si les résultats sont concluants, nul doute qu'il faudra continuer à trouver des partenariats avec une volonté commune forte pour envisager de traiter des linéaires plus importants.

# Sur le chemin de l'école...

Un des volets du contrat de rivière est la communication autour des actions engagées, la sensibilisation de la population du bassin versant et plus particulièrement celle des enfants sur l'intérêt de protéger les cours d'eau et la ressource en eau.

Au cours de cette première année scolaire, 20 classes de 9 écoles différentes ont participé aux animations proposées par le Syndicat des Trois Rivières.

Sur le terrain, en visite ou en classe, 412 élèves de la PS au CM2 ont ainsi pu connaître et comprendre :

- les changements d'états de l'eau et le cycle de l'eau,
- le cycle de l'eau potable et le cycle de l'eau usée,
- la qualité de l'eau,
- les gestes pour consommer moins d'eau,
- la faune et la flore de la rivière.

## Des animations éc-eau-citoyennes

Quel bonheur de passer l'après-midi en bottes dans la rivière. Tantôt à chercher les petites bêtes dans l'eau, tantôt à participer à une chasse aux trésors pour découvrir les plantes et les arbres de la rivière. Ces sorties ne sont pas un amusement, elles s'intègrent dans un projet construit avec les enseignants. Ces immersions au bord des rivières permettent, grâce à une approche ludique, scientifique, sensorielle et naturaliste de découvrir le fonctionnement et la richesse de la vie aquatique des cours d'eau.

Ces animations qui ont connu un franc succès auprès des élèves et des enseignants de maternelle et de primaire, seront reconduites cette année. Car demain, les enfants seront les premiers défenseurs de notre environnement.

## L'eau

*L'eau est importante sur la terre,  
 Dans la mer et dans les airs,  
 Sans elle, on ne pourrait pas être vivant,  
 Que l'on soit petit ou grand,  
 C'est pourquoi il faut la conserver,  
 A nous de te garder.*

Anonyme - Ecole Sainte Marguerite à Davézieux, classe de CM2

## L'eau

*Eau, tu donnes la vie,  
 A nous de faire notre survie.  
 Eau, tu nous désaltères,  
 A nous de ne pas te jeter par terre.  
 Eau, tu n'es pas en grande quantité,  
 A nous de te garder.  
 Eau, tous les jours des enfants meurent,  
 Nous nous buvons en cette heure.*

Chloé - Ecole Sainte Marguerite à Davézieux, classe de CM2



# Assainissement

## Vers une amélioration de la qualité de l'eau du Torrenson...

Le Torrenson est un affluent du Rhône qui prend sa source sur la commune de Davézieux, à 420 mètres d'altitude. Ce ruisseau traverse successivement les communes de Davézieux, Saint-Cyr, Thorrenc, Saint-Etienne-de-Valoux et Andance. Des zones humides sont présentes sur l'amont du bassin versant et alimentent le ruisseau en période d'étiage. Une part importante du débit provient toutefois de la station d'épuration de Davézieux ! La qualité du Torrenson était par conséquent mauvaise sur la majeure partie de son linéaire.

La station d'épuration communale de Davézieux, mise en service en 1986, avait un rendement médiocre. L'ouvrage, devenu vétuste, était insuffisant et ne pouvait traiter en intégralité les effluents. La commune de Davézieux a décidé de supprimer cet ouvrage. Les travaux ont consisté en la mise en place d'un poste de refoulement et d'une canalisation de transfert. Cet aménagement permet, depuis février 2006, d'acheminer les effluents du bourg de la commune de Davézieux sur la station d'épuration Acantia d'Annonay pour

leur traitement. Les anciennes lagunes de la station d'épuration ont été conservées et jouent le rôle de bassin d'orage. Elles permettent de stocker les premières eaux de pluie, souvent polluées. Ces eaux sont ensuite renvoyées sur la station d'épuration Acantia pour traitement.

Ces travaux vont permettre d'améliorer la qualité de l'eau du Torrenson. Un « point noir » environnemental a été supprimé. Il ne reste plus qu'à espérer un repeuplement piscicole...

## Journée de formation pour les élus et les employés communaux

Le mardi 25 avril 2006, une quarantaine d'élus et d'employés communaux ont participé à une journée de formation organisée par le Syndicat des Trois Rivières. Le thème de cette journée était consacré à la gestion des réseaux d'assainissement. La formation fut réalisée par le bureau d'études Poyry.

Le personnel communal et les différents élus ont ainsi pu perfectionner et approfondir leurs connaissances sur les réseaux d'assainissement. Les différents types de réseaux, les documents de gestion, la mise en place et l'entretien des réseaux ont été les différents thèmes abordés au cours de la matinée.

Après un repas où chacun a pu échanger ses points de vue, les participants ont vérifié sur le terrain les enseignements donnés au cours de la matinée. Ils ont suivi avec attention une inspection caméra (passage d'une caméra à l'intérieur d'une canalisation afin de vérifier son état) et un essai à la fluorescéine (colorant devenant fluorescent au contact de l'eau et permettant de suivre le tracé des effluents dans les canalisations) sur la commune de Talencieux. Enfin, une visite de chantier sur la commune de Thorrenc (mise en place d'un réseau séparatif et d'une station d'épuration) a permis de voir concrètement la mise en place d'un réseau.

Les débats qui ont eu lieu au cours de cette journée ont été riches et ont prouvé tout l'intérêt de ce type de formation qui devrait être renouvelé avec d'autres thématiques.

# Journées propres

## Lycée Agrotech : Nettoyage de printemps

Le lundi 19 juin 2006, la classe de 4<sup>ème</sup> Nature et environnement du Lycée Agro-technologique d'Annonay a réalisé une opération de nettoyage de la rivière Cance sur la commune de Vocance. Encadrés par les techniciens du Syndicat des Trois Rivières, les 12 élèves présents ont parcouru près de 2 Km entre le village de Vocance et le lieu-dit Chambon.

Les débris tels que les plastiques, la ferraille, les tissus, ont été ramassés et triés pour une mise en décharge. C'est ainsi près de 500 kilos de déchets qui ont été sortis de la rivière. Les élèves n'ont pas manqué d'énergie et ils ont sans doute apprécié l'eau claire et fraîche de la Cance.

## Elus et grand public

La rivière est souvent considérée comme lieu de décharge et fait l'objet de dépôts sauvages. La mise en place du contrat de rivière est l'occasion de sensibiliser les différents acteurs et usagers sur l'importance des cours d'eau, tant du point de vue environnemental que paysager.

Pour ce faire, le Syndicat des Trois Rivières a organisé une journée propre le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2006 à Villevoconance sur la rivière Cance. Une vingtaine de personnes, élus et riverains, sont venus prêter mains fortes au syndicat pour débarrasser la rivière de tous ses débris. Cette journée a permis de ramasser 1,5 tonnes de déchets tels les plastiques, les tissus, la ferraille, le verre...



## La parole aux Élus ...

**Maurice BERNE**, Délégué Titulaire au Syndicat des Trois Rivières de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, Adjoint à Bourg Argental.

« La mise en place d'un contrat de rivière sur le bassin versant de la Cance, la Deûme et du Torrenson, permet une gestion globale des cours d'eau.

Sur la commune de Bourg-Argental, le Syndicat des Trois Rivières a réalisé une opération de renaturation de berges sur la Déôme entre la rue de Burdignes (bâtiment « le Déôme ») et la rue Bollioud (entre l'usine Blanc et la salle du Patronage).

Sur ce secteur, la Commune de Bourg-Argental a changé la canalisation d'eaux usées existante.

Les travaux de renaturation réalisés par le Syndicat des Trois Rivières ont permis de recréer un espace naturel végétalisé qui protège et sécurise la canalisation et les berges dégradées et offre un espace de promenade agréable le long de la rivière.

Le contrat de rivière est un outil commun qui apporte des aides et des solutions techniques et financières pour la réalisation des travaux dont l'objectif est d'améliorer et valoriser les milieux aquatiques. Ces aides sont très appréciées par les communes qui n'ont pas, ou peu, de moyens techniques et/ou administratifs. »

**Gilles FECHNER**, Délégué titulaire au Syndicat des Trois Rivières de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, Adjoint à La Versanne.

« La préservation de l'environnement, l'amélioration de la qualité de l'eau sont des sujets qui aujourd'hui nous concernent tous. Que l'on soit élu, industriel, agriculteur ou citoyen, il est de notre devoir de faire les efforts nécessaires au respect de la nature.

A l'initiative des communes de la Loire et de l'Ardèche, la création du Syndicat des Trois Rivières et la signature du contrat de rivière permettent la mise en place de moyens financiers afin d'améliorer les écosystèmes aquatiques et de remettre en valeur les rivières de notre territoire. Ces crédits publics sont indispensables, en particulier aux petites communes situées en tête de bassin versant, pour la réalisation d'unité de traitement des eaux usées.

Mais l'action du syndicat ne se limite pas à inciter les communes à se doter de station d'épuration : entretien et revegetalisation des berges, étude sur les risques d'inondation, mise en valeur du petit patrimoine hydraulique, maintien des zones humides, animation et sensibilisation du grand public sont autant de sujets qui sont débattus au sein de notre structure. A titre d'exemple, la commune de La Versanne dans la Loire vient d'inaugurer un sentier en boucle autour de la rivière Argental (affluent de la Déôme) qui permet de découvrir quatre moulins. Cette action a été menée à bien avec l'appui technique du syndicat et la participation financière des signataires du contrat de rivière.

Il convient enfin de souligner que de nombreux partenaires financiers et techniques, les Conseils Généraux, la Région Rhône Alpes, l'Agence de l'eau apportent leur soutien à la réalisation de ces actions.

Mais si la volonté des élus est grande pour agir en faveur de la reconquête de la qualité de nos rivières, il faut avoir conscience que l'effort doit être collectif et que l'ensemble des administrés doit également se sentir concerné.

**ALORS ENSEMBLE AGISSONS ! »**

### La parole aux Lecteurs

Si vous avez des questions, des thèmes que vous voudriez voir aborder dans le prochain journal d'information, n'hésitez pas à nous contacter au Syndicat des Trois Rivières pour nous soumettre vos suggestions.



## Jeu concours

Le Syndicat des Trois Rivières lance auprès des écoles primaires du bassin versant une action de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sur le thème de l'eau :

### « L'or bleu de la planète, une ressource en danger »

Elèves et enseignants sont invités à travailler autour de ce thème et à illustrer leur travail en créant une affiche.

Les 5 meilleures affiches seront récompensées. A l'issue du concours, les affiches feront l'objet d'une exposition, installée dans les locaux des communes ou des offices de tourisme.

#### Le concours

L'objectif du concours est de réaliser une affiche sur le thème de l'eau, richesse qu'il faut préserver et partager. Cette affiche doit délivrer un message qui sensibilise le grand public à la nécessité d'être économe et solidaire face à cette ressource naturelle vitale et menacée.

#### Pour participer

- Chaque classe doit réaliser une seule affiche au format A3.
- Les techniques utilisées sont laissées au libre choix des classes (à l'exception de l'utilisation ou de la production d'objets en volumes).
- Les classes doivent accompagner leur affiche d'une explication, d'une page maximum.
- Au dos de chaque affiche seront inscrits le nom de l'enseignant responsable, le niveau de la classe, le nom et l'adresse de l'école ainsi que ses coordonnées téléphoniques.

#### Les prix sont les suivants :

1<sup>er</sup> prix : une animation conte/eau avec l'association « La Forêt des Contes en Vacances » / 2<sup>ème</sup> prix : une animation pêche avec La Gaule Annonéenne / 3<sup>ème</sup> prix : un jeu de l'eau / 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> prix : un DVD « Ma petite planète chérie » tome I.

Les participants doivent renvoyer leur projet avant le vendredi 15 décembre 2006, le cachet de la poste faisant foi. Il ne sera accepté qu'un seul projet par classe.

Les projets sont à envoyer au : Syndicat des Trois Rivières - Jeu-Concours  
Château de la Lombardière - BP8 - 07430 DAVEZIEUX